

qu'en 1694, par un édit du Roi Louis XIV, du 30 mars. A cette époque, la milice bourgeoise de Lyon formait trente-cinq compagnies, nombre des quartiers de la ville : en l'année 1746, une division nouvelle et plus égale eut lieu, et le nombre des quartiers et compagnies fut réduit à vingt-huit.

Le commandement en chef de la milice bourgeoise appartenant au prévôt des marchands, ce magistrat, dans tous les temps, s'est occupé très-vivement de tout ce qui pouvait contribuer au maintien de l'ordre et de la discipline, et à exciter le zèle pour le service de la ville et du Roi. Louis Tolozan, homme de tête et d'activité, ne pouvait manquer de suivre l'exemple de ses prédécesseurs. Le 19 juin 1785 il fit une convocation générale de la milice bourgeoise, et il en passa la revue sur la place des Terreaux. Dans cette revue, véritable fête de famille, il distribua des épées d'honneur à plusieurs officiers et des médailles d'argent à différents sous-officiers.

Les officiers qui reçurent des épées furent M. Jean-Baptiste Berruyer, capitaine du quartier de la place Confort, M. Claude-François Fournel, capitaine du quartier de la Croizette, M. Jean-Joseph Cinier, capitaine du quartier de la place Neuve, M. Oderieu fils, lieutenant du quartier du port Saint-Paul, enfin M. Jean-Benoît, capitaine du quartier de Bon-Rencontre.

Quant aux sous-officiers qui reçurent des médailles d'argent, ce furent MM. Claude Paufin, Benoît Chatard, Étienne Dumas, Denis Grenier, Pierre Revel, François-Gaspard André, Joseph-Philibert Dépagne, Claude Bernard, Jean Sauge, Nicolas Rochaud, Jean-Baptiste Chol, Alexis Bourget, Jacques Nouvellet, Marc Brévard, Benoît Gaillard, Jean François Rey, Raymond Lenoir, Jean